

CONSEIL MUNICIPAL du 19 mars 2012

COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2011

Les comptes administratifs de l'exercice écoulé ont été approuvés.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
COMMUNE			
1 854 819.95	2 134 750.04	1 236 189.59	1 240 309.14
	excédent 279 930.09	Excédent : 4119.55	
SERVICE DE L'EAU			
26 794.88	129 581.56	57 388.76	101 479.52
	excédent 102 786.68		excédent 44 090.76
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT			
38 391.61	153 431.26	185 157.44	40 711.27
	excédent 115 039.65		Déficit 144 446.17

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA COMMUNE ET DES SERVICES ANNEXES

Les résultats de fonctionnement de l'exercice 2011 sont réaffectés en recettes d'investissement, compte 1068, pour chacun des trois budgets communaux.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012

Les taux d'imposition des taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti) demeurent inchangés. La recette attendue est de 758 037 €, soit une progression de 2.76 % par rapport à 2011. Cette augmentation provient de l'augmentation des bases.

BUDGETS 2012

Le budget principal de la commune pour l'année 2012 a été voté à l'unanimité :

1.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	500 237.00	Produits des services	109 311.00
Charges de personnel	774 431.00	Impôts et taxes	1 112 637.00
Atténuation de produits	500.00	Dotations et participations	373 908.00
Autres charges de gestion courante	205 477	Autres produits	29 400.00
Charges financières	43 500.00	Atténuation de charges	8500.00
Charges exceptionnelles	5 000.00		
Dépenses imprévues	33 745.00		
Dotation aux amortissements	866.00	Opérations de transfert entre sections	0
Virement à la section d'investissement	50 000.00		
Opérations de transfert entre sections	20 000.00		
TOTAL GENERAL	1 633 756.00	TOTAL GENERAL	1 633 756.00

1.2 SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	67 118.33	Subvention d'investissement	590 500.00
Immobilisations corporelles	721 189.38	Emprunts	500 000.00
Immobilisations en cours	1 373 755.84	Dotations, fonds divers	409 930.09
Emprunt remboursement du capital	83 500.00	Opération d'ordre	450 059.71
Dépenses imprévues	139 963.53	Résultat d'investissement reporté	385 037.28
		Virement de la section de fonctionnement	50 000.00
Total des dépenses	2 385 527.08	Total des recettes	2 385 527.08

Le budget du service de l'eau a été voté à l'unanimité :

1.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	RECETTES
84 000.00	84 000.00

1.2 SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTES
271 893.88	271 893.88

Le budget du service de l'assainissement a été voté par 13 voix pour et une voix contre :

1.3 SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	RECETTES
99 450.00	99 450.00

1.4 SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTES
619 267.76	619 267.76

TARIFS DES PAVES PUBLICITAIRES

Le Conseil Municipal a déterminé le montant des tarifs applicables aux insertions d'encarts publicitaires dans le bulletin municipal au titre de l'année 2013 :

PAVES PUBLICITAIRES DU BULLETIN MUNICIPAL			
DIMENSIONS	COUT H.T (€)	TVA 19.6 %	COUT TTC
02.00 X 08.50 cm	40	7,84	47,84
04.20 X 08.50 cm	70	13,72	83,72
02.50 X 18.00 cm	72	14,11	86,11
06.40 X 08.50 cm	80	15,68	95,68
04.00 X 18.00 cm	82	16,66	101,66
05.00 X 18.00 cm	110	21,56	131,56
10.80 X 08.50 cm	105	20,58	125,58
10.80 X 18.00 cm	135	26,46	161,46
Page entière	300	58,80	358,80

CREATION D'UNE MAISON D'ACCUEIL POUR LES PELERINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

La Commune de Sorigny se trouvant sur le chemin de St Jacques de Compostelle en Touraine envisage de créer une maison d'accueil de pèlerins. Pour mettre en œuvre ce projet, le Conseil Municipal a délibéré en faveur de l'acquisition d'une maison de 62 m², située en zone UA (zone agglomérée dense), 16 rue du Château Gaillard. Le prix de vente de cette maison est de 8000 €.

ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ANIMATION D'UNE CAMPAGNE DE RAVALEMENT DES FACADES ENTRE LA COMMUNE ET LE PACT 37

Afin d'inciter les propriétaires privés à entretenir leur façade d'immeuble, la campagne de ravalement de façade va être reconduite pour l'année 2012 avec le PACT d'Indre-et-Loire. L'objectif est d'associer des initiatives privées à l'effort collectif d'amélioration du cadre de vie en assurant la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural constitué pour l'essentiel de chacun des bâtiments privés. L'objet de ce partenariat est de bénéficier d'une assistance technique pour l'animation d'une campagne de ravalement sur le centre-bourg pour l'année 2012.

MODIFICATIONS STATUTAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L'INDRE

La Communauté de Communes du Val de l'Indre, par le biais du Cabinet ABCD, a mené une étude visant à déterminer les axes de développement de sa politique culturelle sur 10 ans. La modification proposée fait suite aux conclusions de ce Cabinet et prend en compte la proposition de s'engager plus avant dans le domaine du cinéma. Le Conseil Municipal a approuvé la proposition de la CCVI consistant à intégrer le cinéma « Le Générique » dans la liste des équipements culturels dont elle a la gestion.

Le Conseil Municipal a également approuvé la prise de la nouvelle compétence Enfance/Jeunesse par la Communauté de Communes (création, extension, aménagement, entretien, exploitation et gestion des accueils de loisirs avec ou sans hébergement).

CREATION DES EMPLOIS D'AVANCEMENT POUR L'ANNEE 2012

Au titre de l'année 2012, deux agents de la commune remplissent les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade. Après inscription de ces deux postes au tableau annuel d'avancement, et conformément à l'avis de la Commission Administrative Paritaire (CAP), le Conseil Municipal a décidé de transformer les deux postes existants et de modifier ainsi le tableau des effectifs de la commune.